Tour du Valat

Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes

Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier *Glareola pratincola* en Camargue et actions de conservation pour l'année 2026

Alexis Cartier, Julien Birard, Alexandre Crestey, Jocelyn Champagnon



Août 2026

Table des matières

Introduction **6**
Protocole de suivi **8**
Bilan 2026 **9**
Nombre de colonies 9
Effectif 12
Succès reproducteur 13
Causes d'abandon observées 13
Phénologie 14
Habitat 15
Détail du suivi par site **16**
Actions de conservation **25**
Protection des colonies 25
Gestion des sites de reproduction 26
Conclusion et perspectives **27**

Suggestion de citation : Cartier A., Birard J., Crestey A., Champagnon J. (2026). Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier *Glareola pratincola* en Camargue et actions de conservation pour l'année 2026. Tour du Valat. 30 p.

Photo de la page de garde : Glaréole à collier (Mas de l'Ange 25/06/2026 – ©Alexis Cartier, *Tour du Valat*)

Préambule

Le suivi de la population reproductrice de la Glaréole à collier en Camargue a été initié par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA (CEN PACA, anciennement CEEP) en 2000. La coordination a été reprise en 2011 par la Tour du Valat. Ce suivi, initialement réalisé chaque année, est depuis 2020, assuré tous les deux ans. Il bénéficie régulièrement d'un financement du Parc Naturel régional de Camargue dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Camargue ». C'est le cas en particulier en 2026 où l'intégralité du suivi dans les Bouches du Rhône a été financé par la convention d'animation des sites N2000 « Camargue ». Les données bénéficient au rapportage communautaire au titre des directives Habitats-Faune-Flore-Oiseaux. Par ailleurs, les données sont intégrées au suivi des espèces nicheuses rares et menacées en France (voir par exemple Quaintenne *et al*., 2024)

Remerciements

Nos remerciements vont aux propriétaires, gardes, agriculteurs et acteurs régionaux qui nous ont autorisés à suivre les glaréoles en accédant à leurs propriétés ou en nous fournissant des informations sur l'espèce.

Nous remercions les propriétaires suivants : Laure Vadon (Mas Saint-Germain), François-Pierre Grossi (Fiélouse), Jérôme Bovero et Georges Perez (Notre Dame d'Amour), Marc et Lola Jalabert (Chassagne), Jean-Yves Boulithe (Mas de l'Ange), Cédric Gonzales (Les Alouettes), Nadia Causan et Marc Bermond (Basses Méjanes), Madame Ariane Jacquier et son fils Geoffroy (Mas Combet), Yvon Caumette (Grand Chaumont), Nadia Causan, Luc Mezy et Jean Aillaud (Pimpan) pour avoir permis la réalisation du suivi sur leur propriété ou les sites qu'ils gèrent.

Pour le Plan-du-Bourg, nous remercions le personnel de la LPO qui gèrent les Marais du Vigueirat: Christophe Pin, Grégoire Massez et Clément Pappalardo.

En Grande Camargue, nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à ce travail, en particulier les salariés de la Tour du Valat: Damien Cohez, Anthony Olivier, Marion Lourenço, Thomas Blanchon, Antoine Arnaud, Arnaud Béchet, Marc Thibault. Nous tenons à remercier Fany Jariod, Luc Belenguier, Silke Befeld et Alois Roy de la Société nationale de Protection de la Nature (SNPN/ RNNC), pour nous avoir régulièrement informés et accompagnés sur les colonies du Cassieu et des Cabanes de Romieu. Nous remercions

également les gestionnaires nous ayant régulièrement tenus informés de la situation sur les sites protégés de Camargue, sans pour autant avoir eu de colonie cette année. Il s'agit de Claire Tetrel (Office Français de la Biodiversité) pour les informations sur les Grandes Cabanes Sud ; Stéphanie Bertrand, Baptiste Pépin (Conseil Départemental 13) pour la situation sur les Jasses d'Albaron ; Jean-Christophe Briffaud (Parc naturel régional de Camargue) pour le site de la Bélugue ; Maxime Hucbourg (Parc naturel régional de Camargue) pour le Mas du Juge et le site de Sainte-Cécile.

En Camargue gardoise, le suivi de la colonie du Canavérier a été réalisé par Thomas Dagonet (Syndicat mixte de Camargue gardoise), que nous remercions. Rémi Tiné (Syndicat mixte de Camargue gardoise) nous a tenu informé pour le site de Musette. Dans l'Hérault, Aurélia Dubois, Michelle Silva Del Pozo, Noémie Pagano, Guillaume Da Silva (Agglomération du Pays de l'Or), nous ont régulièrement informés de la situation pour le site de Cayrel.

Merci également à Anne Vadon (Parc Naturel Régional de Camargue), pour la réactivité concernant l'obtention des contacts des propriétaires de Camargue. Nous remercions également Amine Flitti, gestionnaire de la base de données naturalistes (Faune Paca) de la LPO-PACA. Merci à Anthony Olivier pour sa relecture et correction du rapport.

Introduction

La Glaréole à collier *Glareola pratincola* présente une aire de reproduction vaste et morcelée, centrée sur le bassin méditerranéen, puis qui s'étend sur le continent asiatique jusqu'au Kazakhstan ainsi que sur la côte de l'océan Indien jusqu'au Pakistan (Cramp & Simmons, 1983 ; Del Hoyo *et al.*, 1996). La population mondiale est estimée entre 145 000 à 389 000 individus (BirdLife International, 2025) mais les effectifs reproducteurs européens ne représentent que 8 700 à 17 500 couples et l'espèce est jugée en régression sur une grande partie de son aire de répartition en Europe (BirdLife International, 2025). Les principaux bastions pour la nidification de l'espèce sont en Espagne (2700-5100 couples), en Turquie (1500-3000 couples), en Russie (1400-2000 couples), en Azerbaïdjan (500-3000 couples), au Portugal (500-1000 couples), en Grèce (600-800 couples), en Roumanie (500-800 couples), et en Ukraine (400-800 couples) (BirdLife International, 2021). Parmi ces pays, la Turquie qui représente près de 20% de la population européenne à elle seule, a perdu la moitié de ses effectifs depuis le précédent recensement publié en 2004 (Birdlife International, 2004). La Grèce subit également une diminution de 15 à 50% et d'autres pays pour lesquels la tendance n'est pas évaluable pourraient connaître le même sort (Roumanie, Russie). L'Espagne présente aussi une diminution de ses effectifs reproducteurs, l'espèce étant classée vulnérable sur la liste rouge nationale (Vera, 2021). En France, l'essentiel de la population se trouve en Camargue et ses environs (Grande Camargue, Camargue gardoise et plus occasionnellement aux abords de l'étang de l'Or). Les effectifs ont varié entre 37 et 223 couples (maximum) sur la période 2000 à 2024 (Kayser 2024). Elle reste de ce fait classée comme espèce « En Danger » par l'UICN France (UICN France *et al.*, 2016).

Des suivis irréguliers avaient été entrepris en Camargue dans les années 1980. Ainsi, il est documenté dans Hafner *et al.*, (1985) que 19 couples se sont reproduits avec succès en 1981. Néanmoins, le suivi exhaustif de la population reproductrice de la Glaréole à collier en Camargue et ses environs immédiats a été initié par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA (CEN PACA, anciennement CEEP) en 2000. Il a été repris en 2011 par la Tour du Valat (Kayser 2012, Kayser & Vincent-Martin, 2012), afin d'évaluer les résultats des actions de conservation en particulier par le suivi sur le long terme du nombre de nicheurs et des paramètres de reproduction. Il est à signaler que le suivi de la population nicheuse n'est effectué que tous les deux ans depuis 2020, les effectifs et le succès de reproduction de 2021, 2023 et 2025 n'ayant pas été recensés. Ce document présente les actions et résultats obtenus lors du suivi de la reproduction de l'année 2026. Les données récoltées sont comparées à celles des années précédentes. Il aborde d'autres aspects liés à la conservation de l'espèce avant de conclure sur les perspectives à venir.

Protocole de suivi

La localisation des colonies a nécessité quatre sessions de prospection entre fin avril et mi-juin sur des secteurs identifiés comme étant favorables à l'installation des oiseaux. Ces secteurs ont été déterminés en tant que tel, soit parce qu'ils ont accueilli des colonies de glaréole dans le passé, soit par des informateurs naturalistes, voire des propriétaires locaux (Figure 1). Plusieurs glaréoles ont été équipées de balises GPS en 2024 dans le cadre du programme MigraLion (Champagnon *et al.*, 2025). Les sites de reproduction utilisés pendant la période de reproduction 2025 (mi-mai/fin-juin) par les individus encore vivants ont donc été utilisés. Deux glaréoles sont revenues en Camargue en 2026 et elles ont permis d'identifier la position de colonies en temps réel.

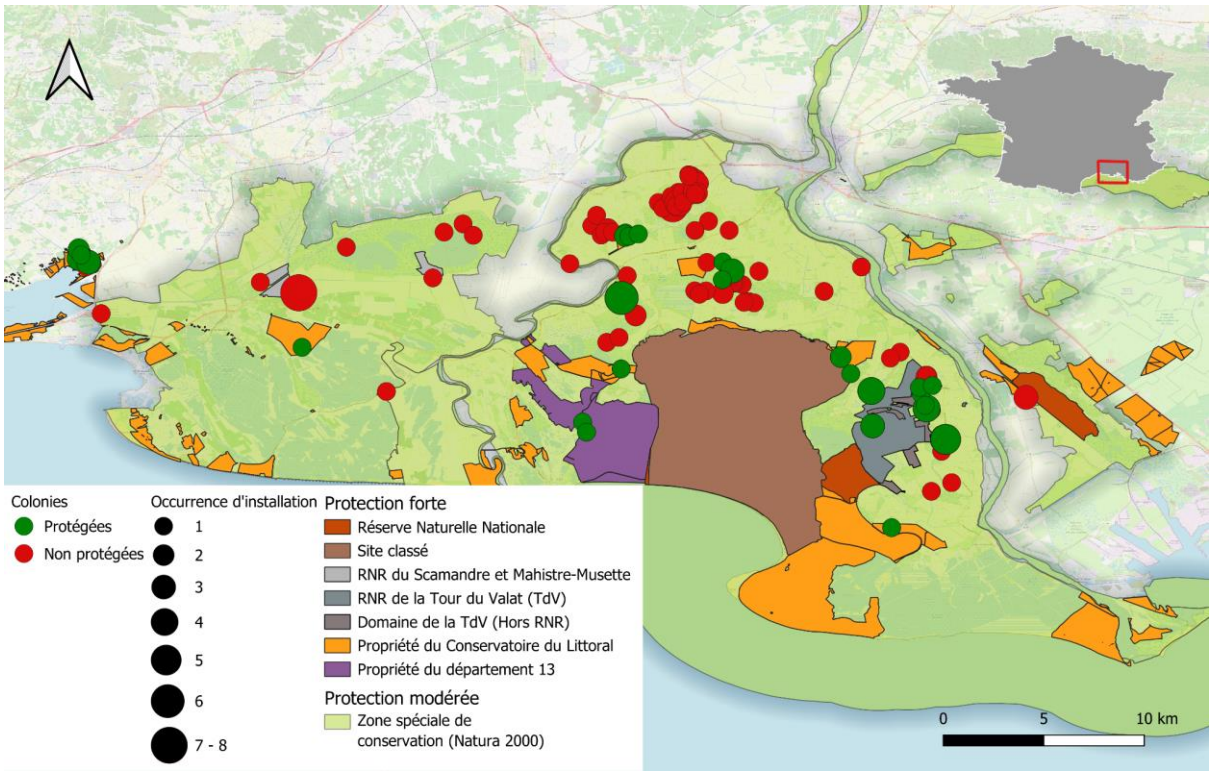


Figure 1 : Zones de reproduction de la Glaréole à collier *Glareola pratincola* en Camargue entre 2000 et 2024, ayant fait l'objet de prospections. © Cartier/Tour du Valat 2026.

Une fois les glaréoles installées sur sites, comme chaque année, les recensements et les suivis des colonies de nidification de Camargue ont été effectués jusqu'à la première décade d'août à une fréquence d'une visite par site tous les 10 à 15 jours (sauf mention contraire). Il n'y a pas eu de comptage au sol (c'est-à-dire de recherche des nids à pied) dans les colonies afin de limiter le dérangement sur cette espèce sensible. Tous les dénombrements et les

mesures ont été faits à distance, à l'aide d'un télescope ou de jumelles, soit en approchant la colonie à pied mais en restant caché, soit depuis un véhicule.

Il arrive dans certains cas que les sites soient difficiles d'accès, que la distance ou la configuration du sol empêche de voir les nids au sol. Il est alors délicat d'estimer le nombre de couples réellement reproducteurs. Dans ce cas, la méthode utilisée est celle citée par Vincent-Martin (2011) : le nombre de couples présents est estimé à partir du nombre d'individus total vu selon l'équation.

*estimation du nombre de couple = nombre d'individus * 0.3481*

Cette régression est calculée à partir du suivi de 57 colonies recensées en Camargue de 2000 à 2009. L'année 2008 avait été écartée en raison du nombre exceptionnel de nicheurs cette année-là. A noter cependant que cette équation pourrait être obsolète car issue de données anciennes, lorsque la dynamique de la population en France était différente. Elle a donc été utilisée aussi rarement que possible. Ces estimations indirectes sont présentées clairement dans la suite de ce rapport.



Photo 1 : Glaréole à collier *Glareola pratincola* (Les Alouettes 03/06/2026 – ©Alexis Cartier, *Tour du Valat*)

Bilan 2026

Nombre de colonies

16 colonies ont été découvertes en 2026 (Tableau 1, Figure 2). Les sites de *Moncanard* et du *Grand Manusclat* ont, à l'inverse des années précédentes, été séparés car bien que proches géographiquement, ces sites ne présentent pas la même gestion, ni le même propriétaire.

Tableau 1 : Bilan de la reproduction des Glaréoles à collier *Glareola pratincola* par colonie pour l'année 2026

Colonies (dpt)	Type d'habitat	Nb de couples à la date du recensement régional *	Nb minimum de tentatives de reproduction	Nb de jeunes à l'envol	Succès de reproduction / tentative
Basses Méjanes (13)	Labour	7	7	5**	1,25**
Cabanes de Romieu (13)	Sansouïre	0	3	0	0
Canavérier (30)	Labour	25	25	?	?
Ferigoulet TdV (13)	Sansouïre	8	10	8-11	0,8-1,1
Fiélouse (13)	Sansouïre	3	3	(1)	(0,33)
Giraud (13)	Marais asséché	0	4	4	1
Grand Chaumont (30)	Prairie-friche	11	11	6	0,55
Grand Manusclat (13)	Tournesol	8***	8***	>3	>0,38
Le Cassieu (13)	Sansouïre	22	22	19	0,86
Le Cayrel (34)	Prairie-friche	14	14	12	0,85
Les Alouettes (13)	Trèfle	57	57	70	1,2
Mas de l'Ange (13)	Marais asséché	25	25	16-20	0,6-0,8
Moncanard TdV (13)	Labour	6	9	7	0,8
Mourefrech (13)	Labour	15	15	16	1,1
Pimpan (30)	Marais asséché	4	4	6	1,5
Relongues TdV (13)	Sansouïre	0	10	0	0
TOTAL		**205**	**227**	**173-180**	**(0,76-0,79)**

* La date du recensement régional correspond à 10 jours durant lesquels toutes les colonies actives sont visitées, cette année entre le 24 juin et le 3 juillet 2026.

** Sur 4 nichées uniquement.

*** Obtenu à partir de l'équation de Vincent-Martin (2011).

Cette année, du fait de la présence de la colonie du *Cassieu* qui ne pouvait pas être suivie correctement (c'est-à-dire tous les 10 à 15 jours) à cause de la difficulté d'accès au site, la semaine pour le recensement régional a été décidée en amont, en faisant la moyenne des dates de recensement régional des dix dernières années. Cela a permis de concentrer les efforts d'observation autour de cette date.

Le nombre de colonies cette année est élevé, suivant la tendance des années précédentes. 16 colonies ont été recensées cette année (Figure 2), contre 11 en 2024 (Kayser, 2024) et 12 en 2022 (Kayser, 2022). Il s'agit du plus grand nombre de colonies trouvées sur une même

année depuis le début du suivi, ce qui corrobore l'impression d'éclatement des individus en petites colonies ces dernières années. 13 de ces 16 colonies participent à l'estimation de l'effectif régional, les colonies des *Cabanes de Romieu* et *Relongues TdV* ayant déserté avant la date du recensement régional, ainsi que la colonie de *Giraud* installée après la date retenue (Tableau 1).

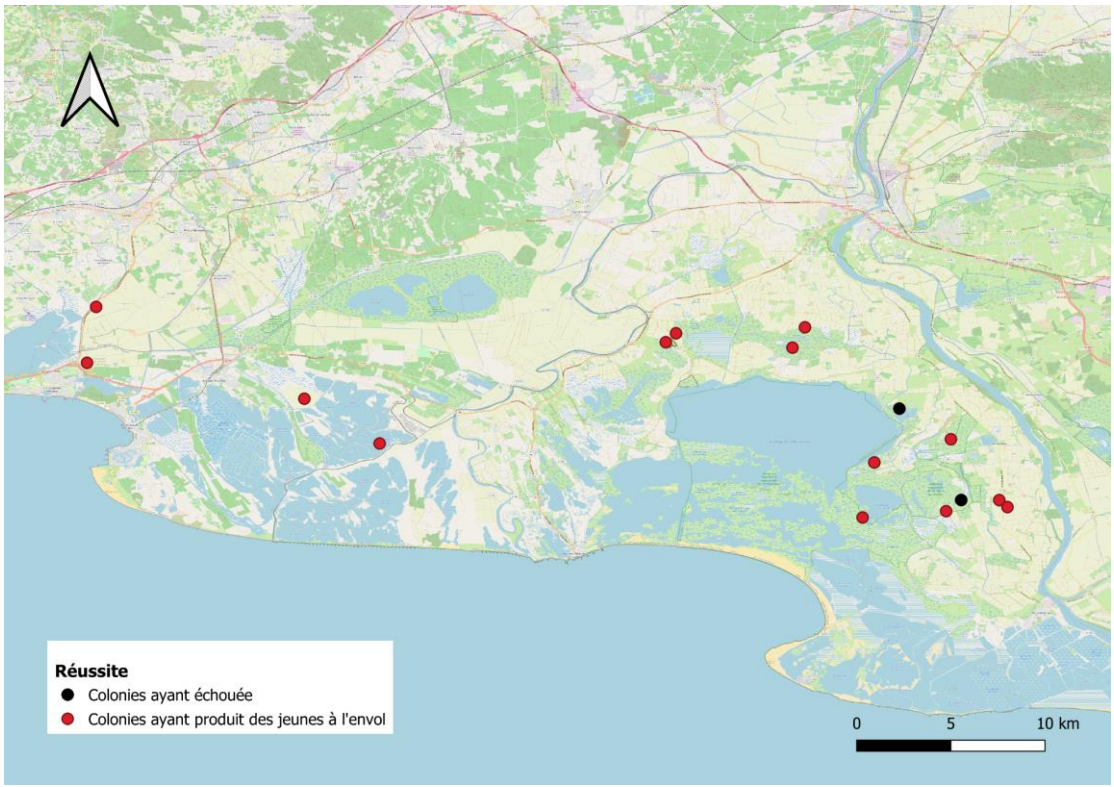


Figure 2 : Sites de reproduction de la Glaréole à collier *Glareola pratincola* en Camargue en 2026

Trois sites ont été utilisés pour la première fois, il s'agit des parcelles de *Basses Méjanes*, d'un site situé sur la RNR de la Tour du Valat *Ferigoulet TdV*, ainsi que du site *Les Alouettes* (43.591487, 4.487527) qui a abrité la plus grosse colonie de l'année avec 57 couples. De plus, quatre autres sites sont mentionnés pour la première fois dans ce suivi exhaustif mais la reproduction sur ces sites avait déjà eu lieu pour la première fois en 2025 : *Fiélouse, Le Cassieu, Pimpan* et *Relongues TdV*.

Deux colonies n'ont pas pu être suivies correctement, il s'agit du *Grand Manusclat* car la parcelle était semée en tournesol. Le nombre de couples a été estimé à partir du nombre d'individus vus en vol en suivant l'équation de Vincent-Martin (2011). Le nombre de poussins issus de cette colonie n'a pas pu être estimé correctement (3 poussins vus). La deuxième colonie est celle du *Canavérier*, en raison de la dispersion des poussins à plusieurs centaines de mètres des parcelles de nidification.

Le site de *Moncanard (Tour du Valat)* en Grande Camargue a de nouveau été utilisé pour la 16ème année consécutive, car même si le suivi n'a pas été réalisé en 2025, la nidification des glaréoles y avait été observée. Le site du *Canavérier* en Camargue gardoise a été utilisé pour la 5ème fois de suite et il a abrité une colonie importante, bien que légèrement moins importante que les années précédentes. Il demeure un site très important pour la conservation de cette espèce en Camargue avec près de 160 individus observés en début de saison par Thomas Dagonet. Le site de *Cayrel* dans l'Hérault a de nouveau été utilisé, comme ce fut le cas en 2018, 2019 et 2022. Trois sites ont de nouveau été réutilisés cette année après de nombreuses années sans nidification de l'espèce. Il s'agit du site de *Mourefrech*, qui n'avait plus accueilli de glaréoles depuis 2015, du site du *Grand Chaumont* qui n'avait plus été utilisé depuis 2011 et du *Mas de l'Ange*, où les glaréoles ne s'étaient plus reproduites depuis 2007.

Effectifs

La taille des colonies variait de 0 à 57 couples à la date du recensement régional, avec cette année, un site totalisant plus du quart de la population française. Il s'agit de la deuxième plus importante colonie en termes d'effectif depuis le début du suivi en 2000, devancée par la colonie de Chassagne en 2008 qui avait accueilli l'ensemble de la population (127 couples). Le total du nombre de couples s'élève à 205 cette année, une tendance dans la lignée de ce qui a été observé en 2024 avec 223 couples (Kayser, 2024).

Tableau 2 : Bilan annuel de la reproduction des Glaréoles à collier *Glareola pratincola* en France de 2000 à 2026

Année	Date du recensement régional	Nb couples à date du recensement régional	Nb jeunes à l'envol	Nb de poussins / couples
2000	19 juin	42	45	1,07
2001	24 juin	41	36	0,88
2002	26 juin	37	34	0,92
2003	03 juin	66	48	0,73
2004	15 juin	71	62	0,87
2005	07 juin	61 - 65	46	0,75
2006	12 juillet	66	63	0,95
2007	19 juillet	49 - 55	28 - 44	0,5 - 0,9
2008	23 juin	127	63 - 89	0,5 - 0,7
2009	08 juin	45	36	0,8
2010	21 juin	46	40 - 44	0,9 - 1
2011	27 juin	84	74 - 84	0,9 - 1
2012	30 juin	109	101	0,93
2013	21 juin	77	74	0,96
2014	13 juin	77	54	0,70

2015	23 juin	64	43	0,67
2016	23 juin	67 - 68	88	1,3
2017	07 juillet	79	159	2
2018	05 juillet	73	59 - 67	0,8 - 0,9
2019	14 juin	75	63 - 78	0,8 - 1
2020	1er juillet	94	(>56)	(>0,6)
2022	20 juin	130	198	1,4
2024	02-11 juillet	223	(193)	(0,9)
2026	**24 juin-3 juillet**	**205**	**173 - 180**	**0,8-0,9**

Succès reproducteur

Le succès de reproduction pour l'année 2026 varie entre 0 et 1,5 poussins par couple sur l'ensemble des colonies.

Un minimum de 227 tentatives de reproduction (c'est-à-dire la ponte d'au moins un œuf par couple) a été relevé et un total de 205 couples (Tableau 1). 14 des 16 colonies ont produit des poussins.

Le succès reproducteur de la colonie de *Les Alouettes* est à mettre en avant. Avec la production de 70 poussins pour 57 couples, cette colonie est la quatrième colonie la plus productive (en termes d'effectifs) depuis le début du suivi. La présence des individus sur deux parcelles semées en trèfle a permis de faciliter le comptage des poussins, limitant la dispersion des jeunes dans des zones inaccessibles visuellement. Ce n'est cependant pas le cas pour toutes les colonies.

Comme mentionné par Birard (2019), les poussins sont dès la naissance nidifuges en plus d'être cryptiques, et sont ainsi capables de se déplacer dans les zones plus fournies en végétation, sans qu'on puisse les observer. Selon l'habitat de nidification, le succès reproducteur des colonies est donc à interpréter avec précaution. Les poussins des colonies situées dans des sansouïres ou des prairies-friches sont souvent cachés, ne sortant que quelques secondes seulement lorsque l'adulte vient apporter la nourriture. Les effectifs, à la fois de couveurs et de poussins, tendent à être sous-estimés sur ces habitats où la visibilité au sol est réduite.

Causes d'abandon observées

Le taux d'échec, classiquement élevé chez la Glaréole à collier, est cette année relativement faible, avec l'échec identifier de 17 tentatives de reproduction, réparties sur 4

colonies. Deux colonies ont été totalement désertées, il s'agit de *Relongues TdV* et des *Cabanes de Romieu*, où respectivement 10 et 3 couples étaient installés. Les causes du dérangement n'ont pas pu être clairement identifiées, mais les deux colonies étant situées sur des aires protégées dont l'accès est fortement restreint (l'éleveur aux *Cabanes de Romieu* ayant été prévenu de la présence de l'espèce), le dérangement humain semble pouvoir être écarté. Un événement de prédation pourrait être à l'origine de l'abandon des deux colonies.

La pose d'un piège photo à proximité de la colonie de *Ferigoulet TdV* a permis de mettre en évidence la présence de prédateurs. En effet, la présence d'un Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* et d'un Renard roux *Vulpes vulpes* à proximité de la colonie ont pu être documentés (Photo 2 et 3). Les colonies de *Ferigoulet TdV* et *Relongues TdV* étant séparées que de quelques centaines de mètres, ces prédateurs ont certainement pu être présents sur els deux colonies et potentiellement faire échouer entièrement la reproduction de *Relongues TDV*.





Photo 2 et 3 : Tentatives de prédation sur la colonie de *Ferigoulet TdV* par le Grand-duc d'Europe et le Renard roux (©Anthony Olivier, *Tour du Valat*)

A noter également que les échecs de reproduction cette année ont presque seulement été constatés sur des sites protégés, où le dérangement humain est faible. Il est possible d'imaginer des événements de prédation plus fréquents sur d'autres sites qui n'auraient pas été identifiés lors du suivi de ce protocole. Il est à mentionner que les actions de sensibilisation auprès des propriétaires de Camargue (voir *Actions de conservation* ci-dessous) ont sans doute participé à la quasi absence d'abandon de couvée. Seuls deux échecs ont été attribués au dérangement humain cette année, avec la mise en eau tardive de la parcelle de *Mourefrech*, ayant entraîné l'abandon des deux derniers couveurs.

Phénologie

Les glaréoles sont arrivées tôt cette année (première observation le 9 avril par Vincent Palomares), les premières installations n'ont en revanche eu lieu qu'à partir de la mi-mai (13 mai pour le *Grand Chaumont*, 19 mai pour *Moncanard*). Les premiers poussins d'une semaine sont observés le 3 juin sur la colonie *Les Alouettes*, soit un début de couvaison autour du 16 mai, d'après la durée d'incubation de 18 jours (Cramp & Simmons, 1983). Des couveurs tardifs sont encore notés dans la première décade de juillet sur les sites de *Moncanard, du Cassieu, Basses Méjanes* et *Mourefrech* ainsi que dans la dernière décade de juillet sur *Moncanard, Mourefrech* et *Giraud*.

Notons cette année la reproduction extrêmement tardive de certaines colonies, avec des jeunes poussins tout juste éclos dans la première semaine d'août ! Il arrive que des colonies soient tardives mais en 2026, un quart des colonies présentaient des poussins non-volants début août, ce qui n'était jamais arrivé auparavant (Yves Kayser, *comm. pers.*). D'habitude, passé le 15 août, seuls quelques individus sont observés isolés, mais jamais de groupes de dizaines d'oiseaux (Julien Birard, *comm. pers.*). Cette observation de plusieurs poussins tardifs début août est encore plus étonnante sachant que les échecs de reproduction recensés cette année sont plutôt faibles et que les glaréoles à collier ne pratiquent jamais de seconde nichée (hors ponte de remplacement suite à l'échec de la première couvée).



Photo 4 : Glaréole à collier *Glareola pratincola* (Ferigoulet TdV 10/06/2026 – ©Alexis Cartier, *Tour du Valat*)

Habitat

Sur les 16 colonies, six étaient installées sur des labours, semés en tournesol pour une parcelle et en trèfle pour une autre. Les quatre autres colonies se sont installées sur des labours non cultivés. Deux colonies se sont installées sur une prairie-friche, trois sur un marais asséché et cinq en sansouïre. Il est intéressant de noter le nombre important de colonies installées dans des sansouïres cette année, correspondant pour la plupart à des aires protégées.

Il est intéressant aussi de mentionner la présence de pâturage sur certains sites. Les années passées, la présence de bétail n'était mentionnée que pour signaler un impact négatif sur le succès de reproduction de la colonie. Cette année, huit colonies se sont installées sur des parcelles pâturées par des taureaux ou des chevaux. Il s'agit des colonies de *Basses Méjanes, Cabanes de Romieu, Canavérier, Cayrel, Ferigoulet TdV, Giraud, Mourefrech* et *Pimpan*. Sur les *Cabanes de Romieu* et *Ferigoulet TdV*, les taureaux ont été déplacés du site de nidification. Sur les autres sites, le bétail n'a pas été retiré, même si pour les sites de *Cayrel, Giraud* et *Pimpan*, la zone pâturée était vaste de sorte que les taureaux ne se trouvaient que rarement sur la zone de reproduction des glaréoles. En revanche, sur *Mourefrech* et *Basses Méjanes*, les animaux pâturaient au milieu des glaréoles nicheuses, sans pour autant que des impacts négatifs n'aient été observés.

Enfin, la proportion d'utilisation des sites protégés est une nouvelle fois élevée, avec 8 colonies sur les 16 établies, qui se sont reproduites sur des aires protégées. Sur la réserve de la Tour du Valat, les colonies installées sont *Giraud*, *Moncanard*, *Relongues TdV* et *Ferigoulet TdV*. En Camargue, les glaréoles se sont reproduites sur les *Cabanes de Romieu* (propriété du Conservatoire du littoral) et *Le Cassieu*, situé dans la RNN de Camargue. Dans le Gard, les oiseaux se sont installés sur le site du *Canavérier*, et dans l'Hérault sur le site du *Cayrel* (propriétés du Conservatoire du littoral). Cependant, ces colonies n'ont abrité que 37% de la population cette année et comprennent les deux colonies dont l'abandon a été documenté.

Détail du suivi par site

Basses Méjanes - Labour / site privé

La colonie a été découverte le 10 juin après l'observation d'aller-retours entre des individus provenant de la colonie *Les Alouettes*. Entre 13 et 18 individus sont observés posés dans un labour avec présence de taureaux et entre 6 et 7 couveurs sont notés. Le 8 juillet, ce sont entre 15 et 20 adultes qui sont observés, accompagnés de 5 poussins âgés d'une à quatre

semaines. Trois couveurs sont encore présents, dont un levé par la présence des taureaux curieux. L'accès au site nous est par la suite refusé par l'agriculteur, ne permettant pas de savoir le devenir des trois derniers couveurs.

Cabanes de Romieu - Sansouire / site protégé

La colonie a été découverte le 15 juin à l'endroit où les oiseaux avaient tenté de se reproduire en 2024. Cette colonie a pu être identifiée grâce aux données GPS d'une glaréole balisée se reproduisant sur *Moncanard* qui faisait des trajets réguliers vers les *Cabanes de Romieu*. Le 15 juin, en présence de Fany Jariod, entre 9 et 10 individus sont observés en compagnie de Gravelot à collier interrompu *Anarhynchus alexandrinus* et 3 couveurs sont notés dans une zone à nu de sansouïre. Le passage suivant, le 25 juin, la colonie avait complètement disparu, seuls les couples de Gravelot à collier interrompu étaient encore présents. La cause du dérangement n'est pas clairement identifiée, mais l'activité humaine peut être écartée du fait de la difficulté d'accès au site et aussi car l'éleveur avait été sensibilisé à la nidification de l'espèce sur le site.

Canavérier - Labour / site protégé

Le site du Canavérier a dans un premier temps accueilli une grande partie de la population française de cette année, lors du retour de migration des glaréoles. C'est plus de 160 individus qui ont été aperçus par Thomas Dagonet sur le site fin avril, dont une espagnole baguée couleur. Cependant, les installations ne se sont faites qu'à partir de la mi-mai, avec finalement 25 couples répartis sur deux secteurs : 10 en zone de culture et 15 en zone de pâturage. Des poussins âgés de deux semaines sont notés le 23 juin, tandis que des couveurs tardifs sont encore sur les œufs à ce moment-là. Finalement, le 9 juillet au passage de Thomas Dagonet, le site est vide. Seuls quelques adultes et jeunes volants sont repérés. En revanche, impossible d'obtenir un nombre représentatif de poussins produits par cette colonie, les adultes ayant emmenés les jeunes non-volants à plusieurs centaines de mètres de leur lieu de nidification.

Ferigoulet TdV - Sansouïre / site protégé

La colonie a été découverte le 14 mai par Anthony Olivier, sur un secteur de la réserve où les oiseaux s'étaient déjà cantonnés l'année précédente, sans pour autant s'être reproduits. C'est entre 60 et 70 individus qui sont cantonnés sur le site le 19 mai, pour au moins 10 couples. Le 10 juin, il reste encore entre 40 et 50 individus, dont 4 couveurs qui sont observés dans les zones à nues de sansouïres. Cependant, la vaste zone de reproduction et la visibilité au sol réduite laisse à penser que ce chiffre était plus élevé. Le lendemain, ce sont 32 adultes qui sont vus par Damien Cohez et Marion Lourenço, accompagnés de 2 poussins. Le 19 juin, il ne reste plus que 3 adultes posés dans la sansouïre, sans comportement de nourrissage ni

territorial à notre arrivée. En revanche, 30 adultes sont vus en vol quelques centaines de mètres plus à l'ouest, avec un comportement territorial, en train de houspiller un Goéland leucophée *Larus michahellis* qui passait en vol. La mise en place d'un piège photo par Anthony Olivier à proximité de la colonie a permis d'identifier l'origine probable du dérangement. Les déclenchements ont montré la tentative de prédation d'un Grand-duc d'Europe le 12 juin (Photo 2) et le passage d'un Renard roux le 9 juin (Photo 3). Le 23 juin, des couples accompagnés de leurs poussins sont observés sur plusieurs secteurs proches de *Ferigoulet TdV*, les adultes ayant emmené les poussins non-volants sur plusieurs centaines de mètres suite au dérangement. Le 26 juin, c'est 8 couples accompagnés de 7 poussins dont 3 jeunes volants qui sont observés sur les différents secteurs de la réserve par Damien Cohez, mais les adultes et jeunes volants très mobiles rendent le comptage très difficile. Le 2 juillet, accompagné d'Anthony Olivier, 14 adultes sont vus sur le secteur de *Ferigoulet TdV* avec 4 poussins non volants, issus de 3 probables couvées. Sur le secteur du *Plateau sud*, 6 adultes sont accompagnés de 4 poussins déjà volants, provenant de la colonie de *Ferigoulet TdV* avant le dérangement.

Fiélouse - Sansouire / site privé

Un premier passage sur le site a été effectué le 16 juin après l'autorisation du propriétaire, sur une zone de sansouire au nord où une colonie avait été découverte en 2025 par Anthony Olivier. Une glaréole est entendue mais aucun individu n'est posé dans les zones à nu. Un second passage a été réalisé le 1er juillet, à la suite de l'abandon de la colonie des *Cabanes de Romieu*. Ce jour-là, entre 6 et 8 adultes sont observés, pour un total de trois couples et un poussin est furtivement aperçu avant de retourner se cacher dans la végétation haute. Il s'agit probablement d'un report des couples des *Cabanes de Romieu*. Un second passage ne sera jamais effectué, faute d'autorisation de la part du propriétaire. La productivité de la colonie doit ainsi être sous-estimée, du fait de la réalisation d'un seul passage.

Giraud - Marais asséché / site protégé

Cette colonie est découverte très tardivement le 27 juillet par Damien Cohez et Arnaud Béchet sur une zone de marais asséché, sur la RNR de la Tour du Valat. 7 couples sont observés avec un comportement territorial dont 4 avec chacun un poussin âgé d'une semaine. Ces 4 mêmes poussins sont revus le 31 juillet, âgés alors de deux semaines, de même que 16 adultes observés en vol. 29 chevaux pâturent le site, bien que les animaux ne soient pas observés proches de la colonie. D'après l'âge du plus vieux poussin, la date d'installation de cette colonie se trouve autour du 2 juillet. Ces couples semblent être une ponte de remplacement issue d'un échec sur une autre colonie. Cependant, à part la colonie de *Relongues TdV*, pas d'autres échecs massifs ont été identifiés. Les couples ayant déserté la colonie semblent plutôt s'être reportés sur *Le Cassieu*. Peut-être qu'une colonie non identifiée

a échoué et les oiseaux se sont reportés plus tard sur ce site. Toujours est-il que ces couples ne sont pas ajoutés dans le comptage total car à la date du recensement régional, les individus n'étaient peut-être pas sur le site et plutôt sur une autre colonie connue, où ils auraient déjà été comptés.

Grand Chaumont - Prairie-friche / site privé

Les premières observations sur le site cette année ont eu lieu le 12 avril avec 10 individus observés. Un premier passage le 13 mai a permis de mettre en évidence la présence de 2 à 3 couples avec des comportements de parades et cantonnements. Le passage suivant le 3 juin n'a permis d'observer qu'un seul adulte en vol. Les oiseaux semblent avoir déserté le site après la pousse de la végétation où les oiseaux étaient cantonnés. Cependant, le 13 juin, environ 20 individus sont notés par Pierre-André Crochet avec des poussins observés. Un passage le 24 juin permet de mettre en évidence 14 adultes, sans information sur l'état de la reproduction. En effet, n'ayant pas accès au site, les observations se faisaient depuis une butte, à plus de 700m de la colonie. Le contact du propriétaire a été récupéré ce jour-là, en allant sonner au portail du *Grand Chaumont*. Grâce à l'accès accordé par le propriétaire (Mr. Caumette), le passage suivant le 30 juin a permis de se rapprocher de la colonie et d'observer entre 29 et 37 adultes, posés dans des zones à nu de prairies-friches. 11 couples ont été notés et 2 poussins âgés d'une semaine ont été observés, ainsi qu'un couveur. Lors du passage suivant le 9 juillet, ce sont 22 adultes qui sont observés, accompagnés de 6 poussins âgés d'une à cinq semaines. Les poussins sont difficilement visibles, se tapissant dans la végétation rapidement. Cependant, la faible activité de nourrissage des adultes semble témoigner d'une faible productivité en poussins pour cette colonie. Le 24 juillet, 5 adultes accompagnés de 5 poussins volants sont observés sur le marais adjacent à la parcelle de reproduction, plus aucune présence n'est détectée sur la zone de nidification.

Grand Manusclat - Labour / site privé

Des individus ont été vus dès le 2 juin, faisant de nombreux aller-retours entre *Moncanard* et le *Grand Manusclat*. Jusqu'à 20 individus sont notés, en vol au-dessus d'une parcelle semée en tournesol. Le 18 juin, un nouveau passage permet d'observer entre 17 et 22 adultes en vol au-dessus du site. La visibilité au sol reste très partielle, chaque travée devant être observée une par une afin de voir si des poussins sont présents. Un poussin a pu être aperçu rapidement entre deux travées, validant alors la production de poussins sur cette colonie. Malheureusement, le comptage des poussins n'a pas pu aller plus loin, même à la suite d'un nouveau passage le 2 juillet et l'utilisation de jumelles thermiques. Le tournesol ayant grandi ne permettait même plus de voir à travers les rangées. Ce jour-là, entre 14 et 22 adultes sont observés pour une estimation de 8 couples issue de l'équation de Vincent-Martin (2011). Le 28 juillet, Damien Cohez observe 7 grands poussins volants sur les parcelles de *Moncanard*,

soit deux qui seraient passés inaperçus sur les comptages précédents jusqu'à l'âge d'être volants. Le plus probable est qu'il s'agit de poussins issus du site du *Grand Manusclat* qui se soient déplacés une fois les poussins en âge de voler, sur la colonie en face. Ces deux poussins sont ainsi attribués à la colonie du *Grand Manusclat*.

Le Cassieu - Sansouire / site protégé

Des individus sont observés le 19 mai par Alois Roy avec un comportement territorial (cris d'alerte) sur une zone de sansouire où s'était probablement reproduit pour la première fois l'espèce en 2025. Cette colonie contient également l'une des deux glaréoles équipées de GPS en 2024, qui émettent encore. Le 8 juin, un passage accompagné de Luc Belenguier et Fany Jariod permet de compter entre 28 et 35 individus, très éparpillés dans plusieurs étendues de zones à nu de sansouire. Parmi ces oiseaux, 4 couveurs sont notés, bien que probablement plus se cachent dans la végétation haute. Cette colonie, reculée au cœur de la RNN de Camargue, n'est accessible qu'à pied, nécessitant de marcher plusieurs kilomètres pour y parvenir. De ce fait, les modalités du suivi d'un passage tous les 10 à 13 jours n'ont pas pu être respectées. Un nouveau passage le 17 juin assuré par Fany et Luc lors du comptage mensuel des oiseaux d'eau, permet l'observation de 26 à 32 adultes, mais ne permet pas de retrouver les couveurs du passage précédent, ni l'observation de nouveaux couveurs. La configuration et notamment la vaste surface utilisée pour la reproduction ne facilite pas le comptage du nombre de couples. Le 29 juin, accompagné de Fany Jariod, entre 50 et 60 adultes sont observés, alertant à notre arrivée. Trois patchs distincts sont cartographiés : un premier patch avec environ 22 adultes et un poussin de trois semaines, un second trop proche pour distinguer si les adultes sont les mêmes ou des individus différents mais avec un poussin d'une semaine. Enfin, un dernier patch avec 38 adultes observés, 3 couveurs et 2 poussins de deux semaines est noté sur une zone à nu plus labourée. Le total de couples s'élève ainsi à 22 sur le site. Le passage suivant, le 7 juillet, 40 à 50 individus sont observés, dont la glaréole équipée d'une balise GPS baguée JA787032. Sur le premier secteur, un poussin de trois semaines est noté, vraisemblablement différent de la dernière fois, ainsi que 2 nouveaux couveurs. Sur le deuxième secteur, un couveur est observé, tandis que le jeune poussin n'est pas retrouvé. Sur le dernier secteur, 6 poussins sont vus (3 de quatre semaines, 2 de trois semaines et 1 de deux semaines), les 3 couveurs n'étant plus sur leur nid. Deux nouveaux couveurs sont observés un peu plus à gauche du troisième secteur. Le 23 juillet, un passage accompagné de Silke Befeld permet de constater la présence de 38 adultes, répartis en trois secteurs plus ou moins distincts. Sur le premier, 2 poussins sont observés (un de quatre semaines et un de trois semaines), ainsi que 31 adultes comptés à l'unité en train de houspiller un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*. Sur le deuxième secteur, 3 poussins sont observés (un de deux semaines et 2 de trois semaines). Enfin, les oiseaux du troisième secteur se sont

reportés quelques dizaines de mètres plus loin sur un marais de chasse asséché de la propriété de *Fiélouse*. Un adulte est vu en train de nourrir 3 poussins de deux semaines, et 2 autres poussins sont aperçus, âgés d'une semaine. Le 30 juillet, en compagnie d'Alois Roy, 8 poussins sont aperçus, dont 2 jeunes volants, 3 de quatre semaines, 2 de trois semaines et un de deux semaines. Ce dernier passage permet d'observer un nouveau poussin, montant le total à 19 pour 22 couples. Il semble y avoir eu deux vagues d'installations, avec probablement un report d'une partie des couples issus de la colonie désertée de *Relongues TdV*.

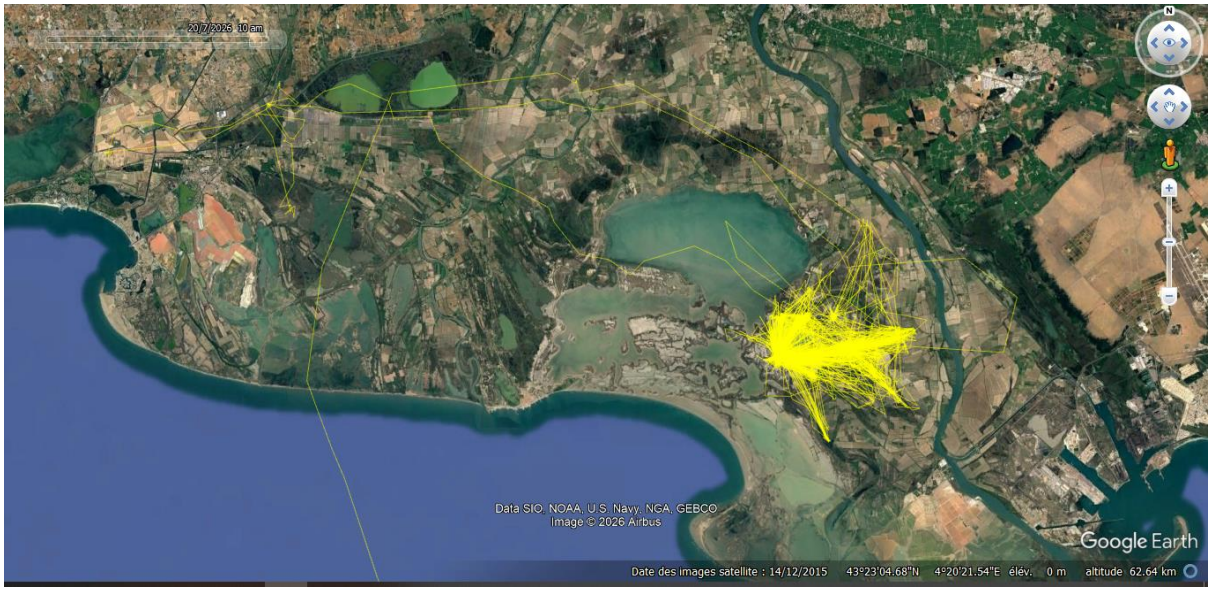


Figure 3 : Déplacements de l'individu bagué JA787032 en Camargue entre son arrivée le 03 mai 2026 et le 24 juillet 2026.

Le Cayrel - Prairie-friche / site protégé

Cette colonie a été découverte tardivement le 3 juillet à la suite de signalements par des naturalistes. Un premier passage permet de compter entre 18 et 20 adultes posés dans une large zone de prairie, pâturée par des taureaux, pour un chiffre d'entre 9 et 12 couples. De plus, 5 poussins sont vus (1 d'une semaine, 3 de deux semaines et 1 de quatre semaines), régulièrement nourris par les adultes. L'âge du plus vieux poussin permet d'estimer l'installation de la colonie dans la dernière décade de mai. Un deuxième passage la semaine suivante, le 9 juillet, permet de noter 27 adultes et d'augmenter le nombre à 14 couples, au vu de l'apport incessant de nourriture par les parents. 12 poussins sont également observés (2 d'une semaine, 3 de deux semaines, 5 de quatre semaines et 2 de cinq semaines, volants). Un contact avec le Pays de l'Or Agglomération permet de comprendre que cette parcelle est propriété du Conservatoire du Littoral, faisant l'objet d'un pâturage extensif par un éleveur conventionné. Le bétail n'a cependant pas été retiré, les taureaux pâturant sur une zone très étendue de prairie, sont rarement présents sur la zone de reproduction. Le 24 juillet, 10

individus sont vus posés dans la zone de nidification, dont au moins 2 jeunes volants, la plupart des individus semblent être partis dès l'envol des jeunes.

Les Alouettes - Labour / site privé

Les premières observations sur cette colonie sont faites le 22 mai avec l'envol de 52 individus au-dessus de parcelles agricoles. Le 3 juin, un passage permet de voir que les oiseaux se sont déplacés sur les parcelles adjacentes, chez un autre propriétaire. Ce sont entre 60 et 80 individus qui sont notés, ainsi que 27 couveurs et 3 poussins d'une semaine, répartis sur cinq parcelles semées en trèfle, destinées à être mises en eau dans les jours suivants. Un contact téléphonique avec l'agriculteur (Cédric Gonzales) permet de le sensibiliser à l'espèce et aboutit à un accord pour un retard de mise en eau des parcelles de nidification. Le 18 juin, une rencontre sur la colonie est prévue en compagnie de Jocelyn Champagnon et de Cédric Gonzales, afin de discuter de la mise en place d'une convention entre l'agriculteur et la Tour du Valat, visant à l'indemniser des pertes financières dûes au report des travaux. Un comptage rapide ce jour-là permet d'observer un envol général de 87 individus ainsi qu'environ 20 poussins et encore 6 couveurs, répartis sur trois parcelles. La semaine suivante, un passage permet de compter environ 120 individus en vol et posés dans les trois clos de nidification, pour un total de 57 couples nicheurs sur la colonie. 63 poussins sont identifiés, allant d'une semaine à des poussins volants. La colonie est dispersée sur les parcelles adjacentes du Mas Combet lors du prochain passage le 8 juillet, compliquant le comptage des poussins et des individus. Les parents ont emmené les poussins encore non-volants à plusieurs centaines de mètres de leur lieu de naissance. Néanmoins, entre 70 et 80 adultes sont observés accompagnés de 25 poussins, dont plusieurs volants. 7 poussins de deux semaines peuvent être ajoutés au comptage précédent, ayant probablement été manqués ou pas encore éclos lors du dernier passage. Quelques adultes avec leurs poussins sont vus sur les parcelles de nidification mais la majorité de la colonie est éparpillée un peu partout. Ainsi, le feu vert est donné à l'agriculteur pour la mise en eau des secteurs encore sensibles auparavant. Cela marque la fin de reproduction de la plus grosse colonie de cette année, avec le résultat final de 57 couples pour 70 poussins, témoignant d'une forte productivité sur ce site.

Mas de l'Ange - Marais asséché / site privé

Un premier passage est effectué après contact avec le propriétaire (Mr. Boulithe) le 6 mai sans qu'aucune glaréole ne soit observée sur le site, pourtant favorable. 18 individus sont observés en vol sur la propriété de *la Chassagne*, où 54 oiseaux avaient été observés dans la matinée. Le site du *Mas de l'Ange* n'a pas été reprospecté avant le 10 juin, lorsque la cinquantaine d'oiseaux cantonnés depuis plusieurs semaines sur le site de *la Chassagne* disparaît subitement. Lors du passage sur le site, entre 41 et 53 oiseaux sont observés depuis

un observatoire, posés dans le fond du marais asséché. En se rapprochant de la colonie, entre 10 et 15 couples sont notés avec des parades et accouplements. Au moins 10 couveurs sont observés, la visibilité ne permettant pas de voir l'ensemble de la zone de reproduction. Le 25 juin, un nouveau comptage permet de voir 57 adultes éparpillés sur l'ensemble du marais depuis l'observatoire. Au fond du marais, 10 couples sont encore en couvaison et au moins 11 poussins sont observés. Un passage le 16 juillet permet de mettre en évidence le déplacement de la colonie dans les herbes adjacentes suite à la mise en eau progressive du marais. 69 individus sont détaillés posés au sol, comprenant au moins 4 poussins volants et 5 non volants (2 de deux semaines et 3 de trois semaines). Par la suite, un envol de 95 individus est compté, mais ne permet pas de détailler le nombre de jeunes volants. Il semblerait que des oiseaux en fin de reproduction provenant d'une autre colonie se soient mélangés à la colonie du *Mas de l'Ange*, pour atteindre une centaine d'oiseaux sur le site. Au final, c'est 25 couples qui se sont reproduits pour un total d'entre 16 à 20 poussins minimum.

Moncanard TdV - Labour / site protégé

Les premières observations sont faites le 20 avril avec l'observation de 5 individus sans comportement d'installation. Le 19 mai, deux individus sont observés. Deux jours plus tard, le 21 mai, Damien Cohez observe 12 individus avec parades et cantonnements sur le site. Le 2 juin, 10 oiseaux sont vus posés sur les deux clos labourés sans toutefois observer des couveurs. Le 14 juin, Anthony Olivier ne signale plus que 5 individus pour 2 couveurs. Le 18 juin, un nouveau passage permet de retrouver un des deux couveurs présents et de constater que le second est maintenant accompagné d'au moins un poussin d'une semaine. Un nouveau couple est noté sur le clos le plus à gauche. Le 1er juillet, Damien Cohez signale 19 individus présents sur le site pour 4 poussins dont deux quasi volants à priori de 3 couples différents. Le lendemain, en compagnie d'Anthony Olivier, 22 individus sont vus. Les 4 poussins sont vus à nouveau et 2 nouveaux couveurs sont identifiés. L'arrivée d'individus des colonies éclatées de *Ferigoulet TdV* et *Relongues TdV* contribue probablement à l'augmentation du nombre d'oiseaux sur le site. Le 21 juillet, environ 30 individus sont notés sur la colonie et 3 poussins sont observés (1 de deux semaines, 1 de trois semaines et 1 jeune volant). 8 oiseaux en position de couveurs sont également observés, résultant probablement d'une ponte de remplacement suite à l'échec de la première. Le 29 juillet, environ 35 individus sont observés ainsi que 9 poussins (7 volants, 1 d'une semaine et 1 de trois semaines). Des jeunes volants provenant du site du *Grand Manusclat* semblent se poser

sur ces parcelles. Une glaréole équipée de balise GPS en 2024 (JA787022) est arrivée en Camargue le 24 avril et s'est reproduite cette année sur le site de *Moncanard*.

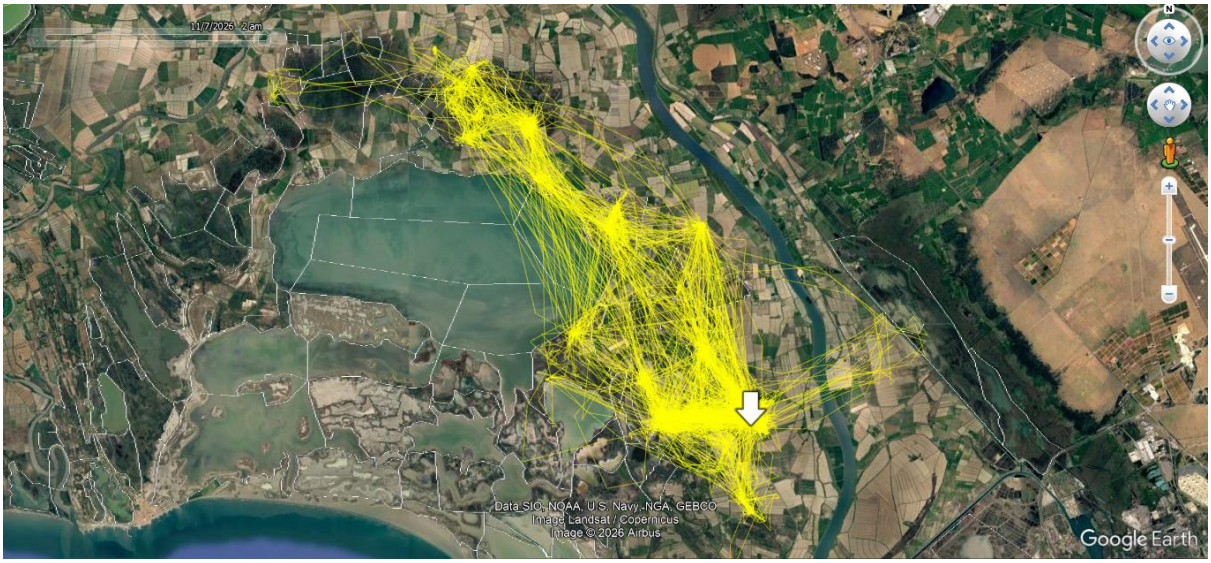


Figure 4 : Déplacements de l'individu bagué JA787022 en Camargue entre son arrivée le 24 avril 2026 et le 11 juillet 2026. La flèche indique le site probable de nidification de l'individu.

Mourefrech - Labour / site privé

De nombreux passages sur le site de *la Chassagne* sont effectués entre le 6 mai et le 16 juin jusqu'à la disparition des 56 individus cantonnés sur le marais asséché. Cependant, dans la dernière décade de juin, une glaréole équipée de balise GPS se reproduisant à *Moncanard* émet régulièrement sur une parcelle en face de la propriété de *la Chassagne*. Un contact avec le propriétaire (Mr. Jalabert) permet l'accès visuel à la parcelle le 30 juin. 21 glaréoles sont observées, posées sur un labour pâturé par des chevaux. La parcelle est située sur la propriété de *Mourefrech*, en face de *la Chassagne*. Une mauvaise luminosité ne permet de voir que 3 couveurs, mais probablement plus de couples sont présents. Un second passage le 13 juillet permet d'observer 33 individus ainsi que 8 poussins âgés d'une semaine, issus de 7 couples. Encore 5 couples sont en couvaison à cette date. Le 28 juillet, un passage permet d'identifier 28 adultes sur le site, ainsi que 14 poussins (7 âgés d'une semaine, 1 de deux semaines et 6 de quatre semaines). Un envol de 65 individus est observé, mais les oiseaux se dirigeant vers le *Mas de l'Ange*, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans la colonie. Une grande activité de nourrissage des poussins, ainsi que de défense de territoire face à un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et des Sternes hansel *Gelochelidon nilotica* est notée. Encore 2 couveurs sont présents sur la parcelle, dont un des deux couples observés avec un poussin éclos dans les heures précédentes. Un passage le 6 août permet d'observer 15 adultes ainsi que 12 jeunes volants sur la même parcelle, récemment mise en eau. Des

discussions ont été menées avec le garde du site pour le sensibiliser à l'écologie de l'espèce pour les années futures. Cette mise en eau a cependant certainement entraîné l'échec des deux derniers couveurs tardifs. La phénologie de reproduction de cette colonie est extrêmement tardive, avec des poussins tout juste éclos et des couveurs observés fin-juillet. Il s'agit probablement d'individus effectuant une ponte de remplacement après un précédent échec sur une autre colonie.

Pimpan - Marais asséché / site privé

La présence d'une colonie cette année sur le site du *Pimpan* a été signalée le 23 juin par Thomas Dagonet. Les contacts récupérés, une visite est programmée le 3 juillet en compagnie du garde-chasse responsable du site (Luc Mezy). 7 adultes sont observés sur une petite zone de marais asséchée, accompagnés de 6 poussins, 5 âgés de deux semaines et 1 de quatre semaines. Un quatrième couple encore en couvaison est identifié. Le second et dernier passage sur le site permet de voir entre 4 et 6 individus dont un jeune poussin volant. Aucune trace en revanche du dernier couveur, ni d'éventuels poussins. Finalement, 4 couples auront produit 6 poussins sur le site. D'après le garde, l'espèce niche depuis au moins quatre ans sur le site. Elle n'a cependant jamais été signalée aux responsables du suivi, sauf par un photographe en 2025.

Relongues TdV - Sansouïre / site protégé

La colonie est découverte le 9 mai par Anthony Olivier à quelques centaines de mètres de l'autre colonie présente sur le domaine de la Tour du Valat : *Ferigoulet*. Il observe le 13 juin entre 20 et 30 individus pour 10 à 15 couples posés dans les sansouires hautes. Le 19 juin, 24 à 30 individus sont repérés mais la mauvaise visibilité au sol ne permet pas d'observer d'éventuels couveurs. Plus que 8 à 10 oiseaux sont observés le 27 juin, sans aucun comportement territorial ni de nourrissage. Enfin, la colonie est complètement désertée le 30 juin, lors de notre dernier passage. La raison de l'abandon n'est pas identifiée, bien que la prédation soit la cause la plus probable. En effet, la colonie de *Ferigoulet,* située à quelques centaines de mètres de celle de *Relongues* a sans doute été dérangée par la présence de prédateurs tels que le renard et le grand-duc observés sur le piège photo placé à proximité. Il n'est pas exclu que des événements de prédation non documentés aient pu être responsables de l'échec de la colonie.

Actions de conservation

Protection des colonies

Au mois d'avril, un courriel de sensibilisation à l'espèce a été envoyé à 22 propriétaires de Camargue identifiés pour avoir hébergé une colonie de Glaréole à collier sur leur propriété ces 25 dernières années.

Cette année, une convention a été rédigée entre l'EARL Les Alouettes et la Tour du Valat (structure gérant le fonds d'indemnisation constitué en 2013), à la suite de la rencontre entre Cédric Gonzales (Les Alouettes), Jocelyn Champagnon et Alexis Cartier (Tour du Valat). Cette convention a permis de compenser l'exploitant agricole selon les modalités décrites dans la fiche action spécifique du DOCOB NATURA 2000 FA-AT01 "Suivi des populations de Glaréole à collier (*Glareola pratincola*) et gestion des sites de nidification". L'accord a permis l'envol de 70 poussins sur la plus grosse colonie de l'année, en acceptant le retard de la mise en eau des parcelles de trèfles par l'exploitant agricole. Ce fonds avait déjà été utilisé en 2018, 2019 et 2020 sur le Domaine de la Forêt (Plan du Bourg).

Des contacts réguliers avec Mr. Boulithe (*Mas de l'Ange*) sur l'avancement de la nidification de l'espèce sur le marais ont permis de recommander la mise en eau mi-juillet et de débuter les travaux à l'opposé des nids, ce qui a ainsi permis l'envol des jeunes sans encombre.

Une rencontre avec les gardes du site de *Pimpan* lors de notre première visite a permis la sensibilisation et la réponse aux nombreuses questions sur la phénologie de l'espèce. Le site abritant une colonie de glaréoles depuis au moins quatre ans, les contacts téléphoniques entre Julien Birard (Tour du Valat) et Luc Mezy ont été échangés, afin de prévenir les responsables du suivi en cas d'éventuelle installation dans les années futures.

Gestion des sites de reproduction

Comme chaque année, afin de favoriser l'installation des glaréoles sur le site de *Moncanard TdV*, deux parcelles ont été labourées puis disquées par cover-crop début mai. Cette année, la manade de taureaux n'a pas été présente sur le site avant le labourage. Deux parcelles situées sur le site du *Grand Clos* ont également été labourées par la Tour du Valat en prévision de l'installation des glaréoles, sans pour autant que l'espèce n'y soit observée.



Photo 5 : Site de reproduction des Glaréoles à collier *Glareola pratincola* sur Ferigoulet TdV (©Anthony Olivier, *Tour du Valat*)

L'accès à la colonie de *Ferigoulet TdV* a été restreint afin de permettre la diminution du dérangement (Photo 5), ce qui n'a malheureusement pas empêché l'échec d'une partie des couples, sans doute à cause de la prédation.

L'éleveur présent sur le site des *Cabanes de Romieu* a été prévenu par la gestionnaire Fany Jariod de la présence de l'espèce, afin d'éviter le dérangement de la colonie. Cependant, cela n'a pas empêché la colonie de déserter pour des raisons inconnues.



Photo 6 : Glaréole à collier *Glareola pratincola* (Les Alouettes 08/07/2026 – ©Alexis Cartier, *Tour du Valat*)

Conclusion et perspectives

Avec 205 couples recensés, l'année 2026 confirme la tendance d'une forte augmentation de la population en Camargue ces dernières années, et ce malgré le changement d'observateur (Cartier 2026). Il s'agit du deuxième plus gros effectif derrière le suivi de 2024 (223 couples). Le succès de reproduction quant à lui est relativement faible, en baisse par rapport à ce qui a été observé en 2022 ou 2024. Cela peut être le fait d'une faible détection des poussins, notamment un nombre important de colonies (10) qui se sont installées dans des milieux naturels (sansouïres, prairies-friches et marais asséchés), où la visibilité au sol est très réduite. Une partie des poussins nidifuges ont ainsi pu être non détectés lors de nos différents passages, contribuant à sous-estimer l'effectif de ces différentes colonies. De plus, les colonies du *Grand Manusclat* et du *Canaverier* n'ont pas pu être suivies correctement et n'ont pas permis d'obtenir un succès reproducteur représentatif de la réalité.

Cette année, 16 colonies de reproduction ont été découvertes, le nombre le plus élevé depuis le début du suivi. Ceci peut être expliqué par les données GPS issues des balises posées sur 10 individus en 2024. L'extraction des points GPS lors de la période de reproduction a permis de mettre en évidence plusieurs sites favorables qui n'avaient jamais été identifiés par le passé. Cette année, la présence en Camargue de deux de ces individus équipés a également

permis la découverte de trois nouvelles colonies. En effet, même en pleine reproduction sur un site, les individus se déplaçaient sur les autres colonies aux alentours, même à plus de 16 km à vol d'oiseau (Figure 4). A noter également que 75% de ces colonies (12/16) se situent dans la région PACA, tandis que 25% sont localisées dans la région Occitanie.

Cette augmentation du nombre de colonies tend cependant à rendre le suivi plus chronophage et compliqué. En effet, le suivi hebdomadaire de chaque colonie est difficilement réalisable, allongeant ainsi le temps entre deux passages sur une même colonie. Ainsi, moins de passages sur chaque colonie sont réalisés, diminuant l'effort par colonie lors de la reproduction. Les fortes chaleurs réduisent la plage horaire du suivi, les brumes de chaleur passé 10h ne permettant plus de suivre correctement les colonies dans la longue-vue.

L'origine de cette explosion de la population camarguaise n'est pas encore bien identifiée. Un meilleur succès reproducteur grâce aux actions de protection et de sensibilisation auprès des agriculteurs peut être un des facteurs (Cartier 2026), tout comme des conditions hivernales favorables au Sahel augmentant la survie des individus (Hodić *et al.*, 2026). Également, cette année, entre un à deux individus bagués couleur d'origine espagnole ont pu être observés, confirmant de nouveau des échanges réguliers avec les populations espagnoles. Un individu bagué seulement métal a également pu être observé, bien que l'origine de l'oiseau n'a pas été déterminée. Cet oiseau pourrait aussi bien avoir une origine espagnole que française (oiseau ayant perdu sa balise GPS par exemple).

Le suivi montre une nouvelle fois l'importance des espaces protégés pour la nidification de la Glaréole à collier en France, avec cette année 8 colonies sur 16 qui étaient établies sur des sites naturels protégés. En effet, il a été démontré que la proportion d'utilisation des espaces naturels protégés par les glaréoles en Camargue augmentait au cours du temps (Cartier 2026), ce malgré l'augmentation du nombre de colonies. Ces espaces permettent la réduction du dérangement humain, mais peuvent être plus sujets à des évènements de prédation, comme constaté cette année.

Soulignons cette année la quasi-absence d'échec de couvée liée au dérangement humain, les propriétaires ayant été sensibilisés dans la mesure du possible à la sensibilité de cette espèce. Une convention a été signée entre l'EARL Les Alouettes et la Tour du Valat, suite à la nidification d'une colonie dans des parcelles destinées à la culture du trèfle. Cet engagement, pris par l'agriculteur Cédric Gonzales a permis la bonne reproduction d'une colonie de 57 couples et la production de 70 poussins, ce qui en fait la plus grosse colonie de l'année. L'exploitant a ainsi été compensé à hauteur de 823 euros (100 euros/ha) pour la non-exploitation de ses parcelles durant la reproduction de l'espèce. Ce montant reste symbolique

mais montre la volonté de trouver les moyens d'une coexistence harmonieuse entre les oiseaux et les humains sur un même territoire.

Le suivi de la population reproductrice ne sera pas reconduit en 2027 puisqu'il n'est assuré depuis 2020 que tous les deux ans. Cependant, les actions pouvant favoriser la reproduction et les actions de sensibilisation seront maintenues dans la mesure du possible afin de garantir le maintien de cette espèce fragile et sensible.



Photo 6 : Glaréole à collier *Glareola pratincola* (Mas de l'Ange 25/06/2026 – ©Alexis Cartier, *Tour du Valat*)

Références

Birard J. (2019). *Bilan du suivi de la reproduction de la Glaréole à collier en Camargue et ses environs –année 2019.* Tour du Valat. 22 p.

BirdLife International (2004). *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. Wageningen. The Netherlands : BirdLife International. (BirdLife Conservation Series n°12).

Birdlife International (2017). *European birds of conservation concern: populations, trends and national responsibilities*. Cambridge, UK. Birdlife International.

BirdLife International (2021). European Red List of Birds. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

BirdLife International (2025). Species factsheet: Collared Pratincole *Glareola pratincola*. Downloaded from https://datazone.birdlife.org/species/factsheet/collared-pratincole-glareola-pratincola

Cartier, A. Etude des facteurs influençant la dynamique de population de la Glaréole à collier (*Glareola pratincola*) en Camargue, issus de 25 années de suivi. Rapport de stage de Master 2, Université de Rennes.

Champagnon J, Courbin N, Dufour P, *et al* (2025) MIGRALION - Caractérisation de l'utilisation du golfe du Lion par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine à l'aide de méthodes complémentaires : rapport final d'analyses du Lot 3 « Télémétrie, migrateurs terrestres et oiseaux marins ». Livrable L19. Office Français de la Biodiversité, Marseille. https://www.eoliennesenmer.fr/ressources/etudes-techniques/migralion-rapport-final-lot-3

Cramp S. & Simmons K.E.L. (1983). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. 3. Oxford University Press , Oxford, UK.

Del Hoyo J., Elliott A. & Sargatal J. (1996). Handbook of the Birds of the World. Vol. 3 : Hoatzin to Auks. Lynx Edition, Barcelona, Spain.

Hafner H., Johnson A. & Walmsley J. (1985). Compte-rendu ornithologique camarguais pour les années 1980 et 1981. Terre Vie (Rev. Ecol.), 36 : 573-601.

Hodić, S., Vera P., Marin Prado P., Vansteelant W.M.G., Zwarts L. & Champagnon J. (2026). Effects of Non-breeding Conditions on the Survival of the Collared Pratincole, an Afro-Palearctic Migrant ». Ibis, ibi.70112. https://doi.org/10.1111/ibi.70112.

Kayser Y. (2012). Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier Glareola pratincola en *Camargue et actions de conservation pour l'année 2012*. Tour du Valat. 18 p.

Kayser Y. (2014). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2013*. Tour du Valat. 16 p.

Kayser Y. (2015). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2014*. Tour du Valat. 16 p.

Kayser Y. (2016). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2015*. Tour du Valat. 17 p.

Kayser Y. (2017). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2016*. Tour du Valat. 18 p.

Kayser Y. (2018a). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2017*. Tour du Valat. 21 p.

Kayser Y. (2018b). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2018*. Tour du Valat. 17 p.

Kayser Y. (2020). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et ses environs et actions de conservation pour l'année 2020.* Tour du Valat. 24 p.

Kayser Y. (2022). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier – année 2022*. Tour du Valat. 22 p.

Kayser Y. (2024). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier – année 2024.* Tour du Valat. 19 p.

Kayser Y. & Vincent-Martin N. (2012). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2011*. Tour du Valat-CEEP. 12 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS (2016) *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

Vera P. (2021) Canastera comun, *Glareola pratincola*. In: López-Jiménez N (ed) Libro Rojo de las Aves de España, SEO/Birdlife. Madrid, pp 588–593

Vincent-Martin N. (2006). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation. Année 2006.* Rapport interne. CEEP-PNRC. 9 p. + annexes.

Vincent-Martin N. (2011). *Suivi de la reproduction de la Glaréole à collier* Glareola pratincola *en Camargue et actions de conservation pour l'année 2010*. CEEP. 18 p.

Wetlands International (2018). *Annex 1 to the 7th edition of the AEWA Conservation Status Report.*